

# Diplôme inter-universitaire Pratiques médicales en santé au travail pour la formation des collaborateurs médecins

## Présentation

---

**Les candidatures 2023/2024 seront ouvertes du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 16 juin 2023**

POUR CANDIDATER, SUIVEZ LES INDICATIONS CI-DESSOUS :

Veillez vous connecter sur le lien "candidature" dans la rubrique "SUR LE WEB" A droite de votre écran, en-dessous de l'encadré "Contacts"

Pièces à joindre en format pdf avec le dossier de candidature :

- CV + Photo et lettre de motivation
- Carte d'Identité ou Passeport
- Diplôme de médecin
- Copie de votre contrat de travail (ou promesse d'embauche avec date de prise d'effet) conforme aux prescriptions de contrat pour les collaborateurs médecins prévu par le CNOM, avec la quotité de travail
- Attestation du médecin tuteur qui accepte cette tutelle (celui-ci devra posséder le DES de médecine du travail et/ou la qualification de spécialiste en médecine du travail donnée par le Conseil National de l'Ordre des Médecins, qui exerce dans le même service à hauteur d'au moins 50%)
- Attestation d'inscription au Conseil de l'Ordre depuis au moins 5 ans (sauf pour les médecins militaires)
- Attestation de prise en charge financière de la formation par l'employeur

Durée de la formation : 4 ans

1) Enseignement théorique : 186 h réparties sur 2 ans (« Année 1 : 131h » – « Année 2 : 55 h ») Pour une raison pratique, les étudiants de 1<sup>ere</sup> et 2<sup>e</sup> année assistent aux mêmes cours. De ce fait, les premières années peuvent commencer par les modules de l'année 2.

2) Exercice professionnel sur le terrain chez l'employeur (sous supervision du médecin tuteur) : 4 ans

Dates prévisionnelles 2023/2024 :

Rentrée Grenoble : septembre 2023

13-14- 20 Novembre 2023 : 3 jours à Lyon

1<sup>er</sup> Décembre 2023 : 1 j à Lyon

17-18 Janvier 2024 : 2 j à Lyon

08- 09 Février 2024 : 2 j à Grenoble

08 Mars 2024 : 1 j à Lyon

21- 22 Mars 2024 : 1 j à Saint-Etienne

03- 04-05 Avril 2024 : 3 j à Clermont-Ferrand

16- 17 Mai 2024 : 2 jours à Clermont-Ferrand

Juin 2024 : 1 j à Lyon

Déroulement de la formation

Cours ANNEE 1 et ANNEE 2

Date d'examen : juin 2024 de 14 h à 17 h

- Réunions pédagogiques : formation à la recherche documentaire, rappel statistiques (présentation de données quantitatives), suivi de l'avancée du mémoire, accompagnement individuel si besoin (validation de la bibliographie, de l'analyse statistique). Fréquence : 3/ an pour la 3e année ; 2 / an pour la 4e année.
- Staffs-EPP pathologies professionnelles et évaluation des risques toxiques (discussion de dossiers, présentations). Fréquence 3-4/an)

Tarifs Formation par an : 2023/2024

Public Formation continue :

- 4800 € par an les 2 années de la 1ère partie de la formation
- 1810 € par an les 2 années de la 2ème partie de la formation

Objectifs

Acquérir les compétences utiles pour exercer l'activité de médecin du travail. Préparer la qualification en médecine du travail par la commission nationale de qualification du CNOM.

- Maîtriser le contexte de l'entreprise et du monde du travail
- Maîtriser le cadre réglementaire, déontologique, éthique de l'exercice de la médecine du travail
- Savoir évaluer et suivre les capacités de travail, maîtriser l'ensemble des éléments pour le maintien dans l'emploi.
- Savoir définir, tracer et gérer les effets médicaux de la pénibilité et du vieillissement au travail
- Savoir identifier et évaluer les risques professionnels (biologiques, physiques, chimiques, organisationnels et psychosociaux) pour les mettre en rapport avec des effets sur la santé, des accidents du travail ou des maladies professionnelles, et agir en termes de prévention
- Optimiser ses capacités de communication, coordination, conduite de projet

## Contrôle des connaissances

---

1. Contrôle des connaissances (examen en fin de 1ere année et en fin de 2<sup>e</sup> année)
2. Soutenance d'un mémoire (septembre de la 4<sup>e</sup> année)

## Infos pratiques :

---

- > Composante : UFR Médecine
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

## Contacts

---

### Responsable pédagogique

Pr. Vincent BONNETERRE  
vbonneterre@chu-grenoble.fr  
Tel. 04 76 76 59 42

### Contact administratif

BORRANI Léna  
lena.borrani@univ-grenoble-alpes.fr  
Tel. 04 38 38 83 41

## Programme

---

### ANNEE 1 :

Module Législation : fait chaque année pour les étudiants commençant la formation (3 Jours à Lyon)

Module 1 : Toxicologie 1 (2 jours à Lyon)

Module 2 : Toxicologie 2 (3 jours à Grenoble)

Module 3 : Pneumologie Physiologie (3 jours à Clermont Ferrand)

Module 4 : Accidents du Travail – Maladies Professionnelles (1 jour à Lyon)

Module 5 : Toxicologie 3 (2 jours à Lyon)

Module 6 : Bases en Epidémiologie et Statistiques (1 jour à Lyon)

Module 7 : Pathologies Professionnelles (3 jours à Grenoble)

Module 8 : Ambiance Physique (2 jours à Lyon)

Module 9 : Risques et Prévention (2 jours à Lyon)

### ANNEE 2 :

Module Législation : fait chaque année pour les étudiants commençant la formation (3 Jours à Lyon)

Module 10 : Le Monde de l'Entreprise – Pathologies Professionnelles – Exercice particulier (1 jour à Lyon)

Module 11 : Lecture d'article et communication scientifique (1 jour à Grenoble)

Module 12 : Le Monde de l'Entreprise – Pathologies Prof. – Exercice particulier (suite) (2 jours à Lyon)

Module 13 : Exercices Particuliers (1 jour à Grenoble)

Module 14 : Ergonomie (3 jours à Lyon)

Module 15 : Prévention de la désinsertion prof. / CARSAT et INRS (1 jour à Lyon)

Module 16 : Conduites Addictives (2 jours à Clermont Ferrand)

Module 17 : Conduite de projets et communications/Relations sociales et communication (2 jours à St Etienne)

Lieu : Grenoble - La Tronche domaine de la Merci ou IFPS St Martin d'Hères pour les modules organisés à Grenoble.

Cours au sein des facultés de médecine de Lyon, St Etienne et Clermont-Ferrand pour les modules organisés par ces facultés